



COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

« On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lénine)

GROUPE pour la construction du Parti et de
l'Internationale ouvriers révolutionnaires

Supplément à CPS n°60 – 27 avril 2016

Site web : <http://socialisme.free.fr>

Le 3 mai, le projet de loi El Khomri est soumis à l'Assemblée nationale :

Pour obtenir son retrait, il faut imposer aux directions syndicales de la CGT, de FO, de la FSU, aux organisations de jeunesse, à l'UNEF, à l'UNL, la FIDL l'appel à une manifestation centrale et nationale à Paris en direction de l'Assemblée nationale !

La nouvelle mouture de la loi El Khomri après les amendements de la commission parlementaire : toute licence aux patrons pour licencier !

En effet, le projet de loi El Khomri ressort de son examen par la commission des lois de l'Assemblée nationale depuis le début du mois d'avril, non pas atténué dans la portée de ses attaques contre les droits des salariés, mais aggravé : les amendements apportés consistent pour l'essentiel à répondre aux exigences de la CGPME et autres organisations patronales en étendant les facilitations du licenciement à l'ensemble des entreprises.

Désormais, c'est un droit quasiment discrétionnaire de licencier les salariés - qu'ils soient en CDI ou pas - qui devrait être instauré dans toutes les entreprises ! Voilà à quoi nous sommes confrontés par ce projet de loi !

Le projet de loi est soumis à l'Assemblée à compter du 3 mai.

Il est de la responsabilité des directions syndicales de tout faire pour que cette loi, dont l'adoption marquerait un recul historique des droits des travailleurs, ne passe pas

Le 14 avril, l'intersyndicale a qualifié de « *mesures importantes en faveur des jeunes* » les résultats de la participation des organisations de jeunesse à la concertation organisée par le gouvernement à la suite de l'appel du pied qui lui avait été fait par ces mêmes directions syndicales, au motif de négocier des « *droits nouveaux* ». Elles ajoutent que « *le gouvernement doit poursuivre dans la voie du dialogue amorcé avec les organisations de jeunesse* ».

Or, en réalité c'est une véritable offensive en règle contre le droit aux études de la jeunesse que le gouvernement vient d'engager après cette concertation, en s'appêtant à publier un projet de décret qui instaure la sélection à l'université entre le master 1 et le master 2, conformément aux objectifs historiques de la bourgeoisie, tout en poursuivant sans discontinuer matraquage et incarcération contre la jeunesse. C'est aussi après cette concertation que le gouvernement a aggravé le projet de loi El Khomri en commission parlementaire. Voilà où conduit la politique du dialogue social !

La vérité, c'est qu'on ne peut vaincre sans affronter le gouvernement !

Tous le mesurent : ce n'est pas par les actions dispersées entreprise par entreprise, par la répétition des journées d'actions décentralisées, des journées d'action saute-mouton sur le modèle des 11 journées d'action organisées en 2010, qui se traduisent inmanquablement par un affaiblissement progressif et conduisent à la défaite, qu'il est possible de mettre en échec le projet El Khomri.

Ce qu'il faut, c'est regrouper, centraliser les forces de la jeunesse et des travailleurs à Paris, c'est affronter le gouvernement

C'est cette aspiration que la CGT Good Year a cherché à exprimer dans le congrès de la CGT, ce qui lui a été interdit, et qu'elle continue à exprimer en proposant l'organisation d'une manifestation nationale à Paris.

Ce qu'il faut, c'est une manifestation nationale en direction de l'Assemblée nationale, là où cela se décide, pour imposer le retrait du projet de loi El Khomri !

Le temps presse ! Partout où c'est possible, multiplions les prises de position pour l'imposer aux directions syndicales.

